

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 902

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VALENCIENNES

Ventes et cessions

538 830 613 RCS Valenciennes.

HUBLOG.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 300000.00 EUR.

Adresse : parc Europescaut Rue Jean Jaurès, 59410 Anzin.

Précédent propriétaire : 538 830 613 RCS Valenciennes. **HUBLOG.**

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : GLOBAL LOGISTICS TECHNOLOGIES Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : rue Jean Jaurès Parc Europescaut 59410 Anzin Capital : 6320140.00 EUR Numéro unique d'identification : 491372082 Lieu d'immatriculation : Valenciennes. Société absorbée : HUBLOG Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : parc Europescaut Rue Jean Jaurès 59410 Anzin Capital : 300000.00 EUR Numéro unique d'identification : 538830613 Lieu d'immatriculation : Valenciennes. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : . Rapport d'échange des droits sociaux : Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 14 novembre 2023, la société HUBLOG, société par actions simplifiée en liquidation au capital de 300.000 euros, société en liquidation, ayant son siège social rue Jean Jaurès, Parc Europescaut, 59410 Anzin, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Valenciennes sous le numéro 538.830.613, et la société GLOBAL LOGISTICS TECHNOLOGIES, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 6.320.140 euros, ayant son siège social rue Jean Jaurès, Parc Europescaut, 59410 Anzin, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Valenciennes sous le numéro 491.372.082, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société HUBLOG, par la société GLOBAL LOGISTICS TECHNOLOGIES. La société HUBLOG ferait apport à la société GLOBAL LOGISTICS TECHNOLOGIES de la totalité de son actif, soit 26.130 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 288.134 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à - 262.003 euros. La société GLOBAL LOGISTICS TECHNOLOGIES détenant la totalité des actions composant le capital social de la société HUBLOG, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2023, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société HUBLOG, depuis le 1er janvier 2023 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société GLOBAL LOGISTICS TECHNOLOGIES. La société HUBLOG, sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Le mali de fusion s'élève à 262.003 euros. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de

commerce, le projet de fusion a été déposé au nom des deux sociétés au greffe du Tribunal de commerce de Valenciennes en date du 14 novembre 2023. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. . Date du projet commun de fusion : 14.11.2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société GLOBAL LOGISTICS TECHNOLOGIES : 14.11.2023 (au greffe du tribunal de commerce de VALENCIENNES)..

